Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260409-260414-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de GUINGAMP

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-04-14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15 ***Convocations le 2/4/2026***
Votants : 15

Objet : Rénovation classe maternelle – école publique

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - A.MEHEUT - L.TURBAN - C.LE GRAET - M.JEAN - J.MARIETTE - A.GAUTIER T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - G.CORNEC - P.SYLVESTRE

Secrétaire de séance : S.L'HOSTELLIER

Monsieur BANIEL, adjoint au Maire, présente les devis relatifs aux travaux de rénovation prévus dans la classe maternelle (TPS-PS-MS) de l'école publique « Mine à Crayon ».

Ces travaux comprennent deux éléments principaux :

- la réalisation d'une chape liquide et la pose d'un revêtement de sol en PVC (*type Sarlon Trafic 33 U3P3*)
- la rénovation des peintures intérieures

Monsieur BANIEL précise que les travaux préparatoires (enlèvement du plancher et du revêtement existant) seront réalisés par les agents du service technique.

Il présente les devis :

Chape et revêtement de sol :

Armor revêtement :	5 535.10 € HT
Art Sol :	6 087.50 € HT

Peintures intérieures

Marjot Peinture :	2 811.21 € HT

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260409-260414-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir les offres suivantes :

- le devis de l'entreprise Armor Revêtement, pour un montant de 5 535,10 € HT ;
- le devis de l'entreprise Marjot Peinture, pour un montant de 2 811,21 € HT.

Ces dépenses seront affectées en investissement (opération 96 – bâtiments).

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire, Le Secrétaire,

Cyril NICOLAS Stéphanie L'HOSTELLIER